

les trophées **FACT** ÉDITION 2024

Catégorie « Initiatives locales RSE et Marketing d'un espace commercial »

- **Remise des Trophées le 23 mai 2024 sur le salon du Siec**



Fédération des
Acteurs du Commerce
dans les Territoires ●



Les Trophées 2024

LES CATÉGORIES

En 2024, la Fédération des Acteurs du Commerce récompensera **les projets immobiliers commerciaux** (Trophées 1, 2 et 3), **les initiatives portées par les directions des espaces commerciaux** (Trophées 4 et 5) et **les projets des collectivités du programme Action Coeur de Ville** (Trophées 6 et 7).

Soit **7 prix au total** :

Création/ rénovation d'un espace commercial multifonctionnel

1

Création d'un espace commercial

2

Extension/rénovation d'un espace commercial

3

Projet multifonctionnel

Initiatives locales d'un espace commercial

4

Initiative locale RSE

5

Initiative locale Marketing

Trophées FACT/ACV



6

Requalification ou aménagement d'un espace public participant à l'attractivité commerciale d'une ville ACV

7

Requalification d'un bâtiment/friche participant à l'attractivité commerciale d'une ville ACV



Les Trophées 2024

LES MODALITÉS DE PARTICIPATION

VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE
à nous faire parvenir impérativement
AVANT LE VENDREDI 8 MARS 2024
à : [**dlamarre@lesacteursducommerce.com**](mailto:dlamarre@lesacteursducommerce.com)

LE RÈGLEMENT

L'action présentée devra obligatoirement avoir été inaugurée avant le 31 décembre 2023.

Chaque dossier de participation doit obligatoirement répondre à la totalité des questions posées pour la catégorie de Trophée à laquelle il concourt et comporter toutes les pièces annexes demandées dans les formats adéquats.

Les dossiers seront évalués sur un ensemble de critères : potentiel de performance, intégration dans l'environnement, développement durable, cohérence commerciale, innovation, coup de coeur...



Votre dossier de candidature

BULLETIN D'INSCRIPTION

Données relatives à l'espace commercial :

Dénomination commerciale exacte :

Type d'espace (Retail Park, centre commercial de centre-ville, outlet etc.) :

Date d'ouverture ou d'inauguration :

Téléphone :

Contact Trophée :

Nom du Contact :

Adresse :

Société :

Courriel :

Fonction :

Téléphone :

Catégorie du trophée (cf. page 2):

Prix 4 : Initiative locale RSE

Prix 5 : Initiative locale Marketing



Votre dossier de candidature

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Adressez-nous votre bulletin d'inscription accompagné de votre règlement de 480 € TTC.

- **Par chèque** à l'ordre du CNCC (avec la mention « Trophées 2024 » au dos)
 - **Par virement** à l'ordre du CNCC (BNP Paribas Paris Place St Augustin) - RIB : 30004 00819 00010483575 61
IBAN : FR76 3000 4008 1900 0104 8357 561 - BIC : BNPAFRPPPE
- Merci de préciser le nom du projet dans le motif.**

Les frais d'inscription représentent les frais de gestion du dossier de participation aux Trophées 2024.
Dès réception de votre participation, une facture justificative vous sera envoyée.

Adresse de facturation :

Nom :

Adresse :

Je, soussigné(e) :

Date :

accepte les modalités d'inscription.

Signature et cachet de l'entreprise :



Votre dossier de candidature

DOSSIER NUMÉRIQUE

Présentation de 5 à 10 pages A4 répondant aux questions suivantes :

- Nature de l'initiative (RSE ou marketing)
- Description de l'opération
- Objectifs, investissements, déroulé, retombées, partenariats etc.

Annexes :

- Retombées presse le cas échéant
- Film (format AVI, MP4, accompagné du fichier source non compressé)
- 4 photos HD (format PNG ou JPG) avec crédits photos



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Fédération des Acteurs du Commerce dans les Territoires
3, rue la Boétie 75008 PARIS
Courriel : contact@lesacteursducommerce.com
Tél. : +33 (0)1 53 43 82 60

Dorian LAMARRE
Directeur des Affaires Publiques
Courriel : dlamarre@lesacteursducommerce.com
Tél.: +33 (0)7 84 44 10 77

Adrien PREGUICA
Communication
Courriel : apreguica@lesacteursducommerce.com
Tél.: +33 (0)6 63 27 06 47



<https://www.lesacteursducommerce.com/>

